



Nice le 11 février 2015

Monsieur le directeur  
De la DOTC Côte d'Azur  
23 avenue Thiers  
06033 Nice cedex 1

Objet : dépôt d'un préavis de grève de 24 heures.

Monsieur le directeur,

Notre Organisation Syndicale dépose un préavis de grève de 24 heures à compter du mardi 17 février 2015 à partir de 0 heures et jusqu'au mardi 17 février 2015 à minuit, couvrant l'ensemble des agents fonctionnaires et contractuels du service de ROQUEBRUNE CAP MARTIN PDC.

Ce préavis de grève est motivé par les revendications suivantes :

- **Retrait de la procédure de licenciement envers Mme LAGNIEU Charlotte et BALLY Céline et de toute sanction disciplinaire ;**
- **Arrêt immédiat des pressions morales , des menaces de sanctions ainsi que des tentatives d'intimidation auprès du personnel et des représentants syndicaux;**
- **Comblement du poste de facteur d'équipe par un titulaire ;**
- **Demande d'un volant de remplacement supérieur (25%) ;**
- **Le respect de la position de 0,60 PT de volant de remplacement sur le bureau de ROQUEBRUNE CAP MARTIN ;**
- **Une position de travail pour permettre une réédition des comptes contradictoire et obligatoire ;**

Nous vous demandons d'être reçu dans les plus brefs délais , pendant les horaires de travail, dans l'établissement de ROQUEBRUNE CAP MARTIN PDC .

Nous vous demandons les détachements et remplacements des agents suivants :  
MME SOLER et MR SOJIC .

Soyez assuré Monsieur, de notre parfaite considération.

Pour la CGT FAPT 06  
Cédric GRIMAUD

CGT FAPT Des Alpes-Maritimes 34 boulevard Jean Jaurès 06300 NICE - Tél : 04 93 62 02  
81 /fax : 04 93 62 38 48 SYNDICAT DES SALARIES DU SECTEUR DES ACTIVITES POSTALES  
ET DES TELECOMMUNICATIONS

CCP Marseille 620 97 L

E.Mail : [cgtfapt06@orange.fr](mailto:cgtfapt06@orange.fr)